

OSINUM  
TERRITOIRES  
Pour un numérique choisi

# Dossier de presse



Avec le soutien de

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
anct

agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



## SOMMAIRE

- P. 3** ■ Communiqué de presse
- P. 4** ■ Interview de Fabienne Guibé,  
chargée de projets à Médias-Cité
- P. 5** ■ Synthèse de l'étude qualitative menée  
par Médias-Cité et l'ANCT  
(Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires)
- P. 7** ■ Les acteurs
- P. 8** ■ Annexes  
La synthèse de l'étude quantitative  
«Panorama des usages et des besoins numériques  
des collectivités territoriales» réalisée par Médias-Cité

P. 2

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Lancement d'Osinum Territoires, pour un numérique choisi : la plateforme dédiée aux petites collectivités

Confrontées aux nouveaux usages en matière d'organisation du travail, les petites collectivités font face à des changements majeurs dans le contexte du virage numérique de ces dernières années. Pour les aider à comprendre et utiliser efficacement ces nouveaux outils, Médias-Cité lance Osinum Territoires, [osinumterritoires.fr](https://osinumterritoires.fr) une plateforme accessible en ligne gratuitement depuis le 21 février 2023 proposant un autodiagnostic numérique, un catalogue d'applications fiables et éthiques ainsi que des ressources pour se les approprier.

Comment les petites collectivités peuvent-elles utiliser le numérique avec efficacité, simplicité, souveraineté et sobriété ? Telle est la question qui se pose ! Pour y répondre, et alimenter sa réflexion, Médias-Cité a lancé une étude avec l'objectif d'aller à la rencontre des agents et des élus afin de découvrir leurs rapports aux outils numériques, leurs attentes et besoins, et également leurs réticences. Avec quels enseignements ? Que les personnes interrogées n'ont pas toujours le sentiment d'avoir pu choisir les outils les mieux adaptés à leurs usages, faute d'informations fiables et objectives. En l'absence d'accompagnement, beaucoup d'entre elles constatent également qu'elles perdent du temps au moment de la prise en main de ces applications. Les petites collectivités possèdent ainsi une importante marge de progression, tant sur la pratique que sur l'équipement, avec une forte demande exprimée pour être guidées.

En réponse à ces questionnements et ces constats, Médias-Cité a conçu **Osinum Territoires**, avec le soutien de l'**ANCT** (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) : trois services gratuits sur le Web au service des agents et des élus des petites collectivités, afin de les accompagner au quotidien dans leurs pratiques digitales :

- **Un autodiagnostic numérique**, pour prendre du recul sur les pratiques, les logiciels et l'équipement utilisés au quotidien
- **Un catalogue d'applications**, fiables et éthiques, pour choisir celles qui correspondent le mieux aux besoins
- **Des ressources sur les outils** préconisés par l'équipe d'Osinum, et des conseils pour les utiliser au mieux

Avec Osinum Territoires, les petites collectivités sont désormais accompagnées dans leurs prises de décisions. Elles peuvent choisir les outils numériques qui leur conviennent et se les approprier.



Fabienne Guibé

***“ Les collectivités territoriales ont un réel besoin d’accompagnement dans leurs pratiques numériques. ”***

Fabienne Guibé est chargée de projets au sein de Médias-Cité, coopérative d’intérêt collectif au service de l’inclusion numérique à l’origine d’Osinum et d’Osinum Territoires, dont elle nous présente la genèse et les objectifs.

### ***Pourquoi Osinum Territoires ?***

Revenons un peu en arrière... Avant Osinum Territoires, Médias-Cité a créé Osinum.fr : une plateforme qui propose des applications web et open source ainsi qu’un accompagnement pour les besoins numériques de tous les professionnels. À partir d’Osinum.fr, nous nous sommes aperçus, grâce à des enquêtes, que les collectivités territoriales ont un réel besoin d’accompagnement dans leurs pratiques numériques. C’est une demande très forte exprimée aussi bien par les élus que par les agents territoriaux, qui disent également être inquiets quant à la protection et à la sécurisation des données qu’ils manipulent. L’idée est donc venue de proposer un service spécifique pour les petites collectivités.

### ***Quelles différences entre Osinum.fr et Osinum Territoires ?***

Osinum Territoires s’adresse exclusivement aux collectivités. C’est une plateforme totalement gratuite et sans abonnement. L’objectif est de venir en amont du déploiement d’outils numériques et de proposer un diagnostic grâce à des exercices en ligne. C’est un système pas à pas, où les élus et agents territoriaux sont autonomes, qui permet de prendre du recul sur des situations réelles et de faire le point sur sa pratique du numérique. Puis, lorsque des actions sont mises en place, il est intéressant de retourner sur ce diagnostic afin de quantifier et qualifier les évolutions.

### ***Mais Osinum Territoires, ce n’est pas qu’un diagnostic...***

Effectivement, Osinum Territoires c’est également une bibliothèque d’applications, à la fois fiables, éthiques et adaptées. L’idée est d’aider au choix et à l’utilisation d’outils qui correspondent aux besoins et aux attentes des petites collectivités. Et ce sont également des ressources en ligne pour comprendre et optimiser sa pratique du digital. Car la mission d’Osinum Territoires est de permettre aux élus et agents territoriaux de choisir les outils numériques qui leur conviennent et de se les approprier.

# Synthèse

## ETUDE QUALITATIVE

En 2022, **Médias-Cité** et l'**ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires)** ont mené une étude afin d'alimenter leur réflexion en vue de la création d'une plateforme dédiée aux usages numériques des petites collectivités. Menée auprès d'élus et d'agents de collectivités (7 communes de 5 000 habitants, 2 communautés de communes et 2 syndicats/associations de communes), cette étude a questionné tous les aspects de leur rapport au numérique : habitudes de travail, usage des outils, attentes et besoins, freins, etc. Objectif : dresser un état des lieux le plus proche possible de la réalité.

### ***Des inquiétudes concernant la sécurité et un recours quasi systématique au système D...***

**Les connaissances sur l'hébergement et la sécurité des outils varient selon l'implication de la personne interrogée** (si elle porte elle-même ce sujet, s'il s'agit de la mission de quelqu'un en interne, s'il y a des groupes de travail dédiés).

**En matière d'hébergement**, la majorité des collectivités sont dotées de serveurs physiques, communs pour les agents et élus. Ainsi, ils savent où se trouvent leurs données. À l'inverse, il est plus difficile pour eux de dire précisément où se trouvent leurs données en ligne (les serveurs des prestataires). Cela diffère s'ils connaissent personnellement le prestataire ou s'il s'agit d'un service en ligne (Microsoft ou Google). La majorité exprime un souhait d'héberger en France ou au moins en Europe ses données. Ce critère est important.

**Concernant la sécurité et la protection des données**, elles constituent la problématique centrale des collectivités qui se sentent vulnérables et expriment une réelle inquiétude. Des niveaux de mise en œuvre de la sécurité diffèrent selon l'intégration du sujet dans la mission d'une personne dédiée, ou d'un groupe de travail dédié, etc.

Enfin, **le système D semble très répandu** avec son corollaire : une forme d'injonction

à prendre en main les outils sans qu'il y ait d'accompagnement ou de formation pour cela (sauf exception). Les agents et élus en sont d'ailleurs conscients puisqu'ils expriment un besoin de plus de formation sur le numérique. Ils utilisent plusieurs outils pour un même besoin et souhaiteraient des outils plus collaboratifs qui ne leur fassent pas perdre de temps. En l'état, la prise en main des outils dépend de l'agilité et des capacités d'adaptation des agents qui sont confrontés à des outils rarement choisis et sans accompagnement.

### ***Un besoin d'accompagnement pour faire face au changement***

**Les agents et élus ont des habitudes très ancrées quant à leur utilisation des outils numériques.** Ils sont habitués à utiliser des outils peu optimaux ou de manière non optimale et ils auront plus tendance à rester sur ces outils qu'à passer sur de nouveaux outils plus efficaces.

**Un nouvel outil trop complexe, mal expliqué, et bousculant beaucoup d'habitudes serait mal reçu par les agents qui expriment déjà certaines réticences.**

Ce qui peut amener à la décision de changer d'outils est le gain de facilité et un réel accompagnement.

## Synthèse

# ETUDE QUALITATIVE

Les collectivités ont déjà connu des changements d'outils numériques mais cela n'a pas toujours été bien vécu. Il est alors important d'axer la stratégie sur un réel accompagnement des acteurs. Il est essentiel que le ou la DGS parvienne à convaincre les agents en les valorisant et en valorisant les outils.

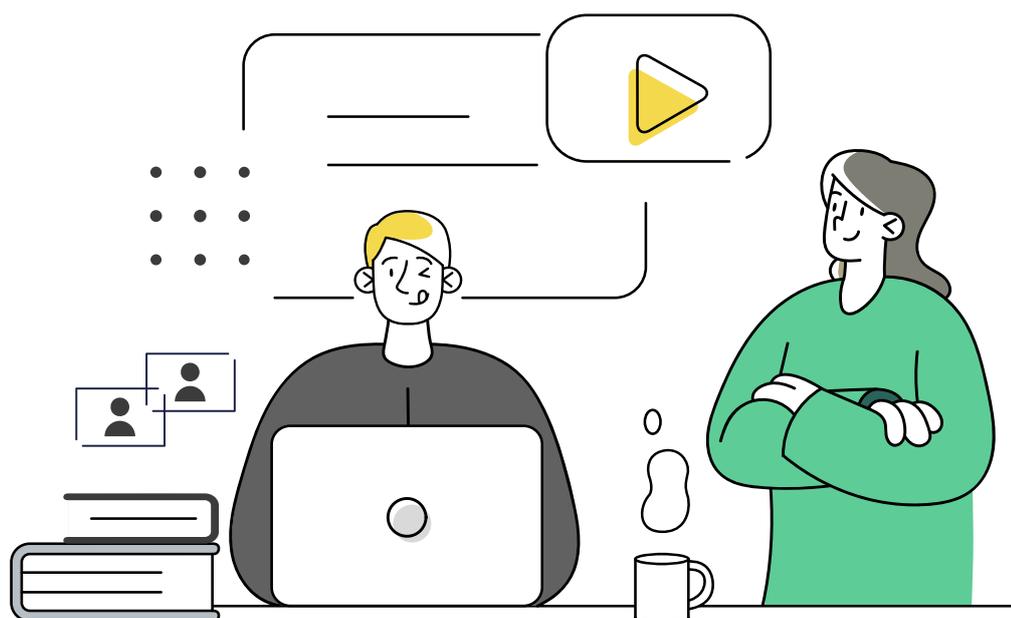
### ***Accompagnement, prix et hébergement : le tiercé gagnant***

**L'accompagnement, le prix et l'hébergement des données en France sont les trois principaux critères qui pourraient inciter les agents à utiliser de nouveaux outils.**

Les outils libres sont, dans l'ensemble, considérés comme des outils pouvant être avantageux s'ils répondent aux besoins des collectivités. Il est essentiel que ces nouveaux outils apportent un gain de facilité et une réelle plus-value aux utilisateurs. Ce sont des outils souvent méconnus qui inspirent un changement d'habitudes inquiétant pour les agents.

Les résultats complets de l'étude sont disponibles en ligne :

[accédez à l'étude](#)



# LES ACTEURS



## ANCT - Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un établissement public français créé en 2019 et en fonctionnement depuis le 1er janvier 2020. Son action cible prioritairement les territoires caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics.

L'agence poursuit 3 missions :

### Concrétiser les projets de territoire

L'Agence nationale de la cohésion des territoires facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...

### S'adapter au plus près des besoins

L'Agence nationale de la cohésion des territoires prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.

### Faire face aux nouveaux défis

Transitions numérique, écologique, démographique..., l'Agence nationale de la cohésion des territoires développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires.

[en savoir plus](#)



## Médias-Cité

Médias-Cité a été créée en 1998 sous forme associative et s'est transformée en 2014 en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, en conservant ses valeurs et son projet : permettre aux citoyens, aux organisations et aux territoires de mieux saisir les opportunités offertes par le numérique et ainsi favoriser l'inclusion numérique de tous.

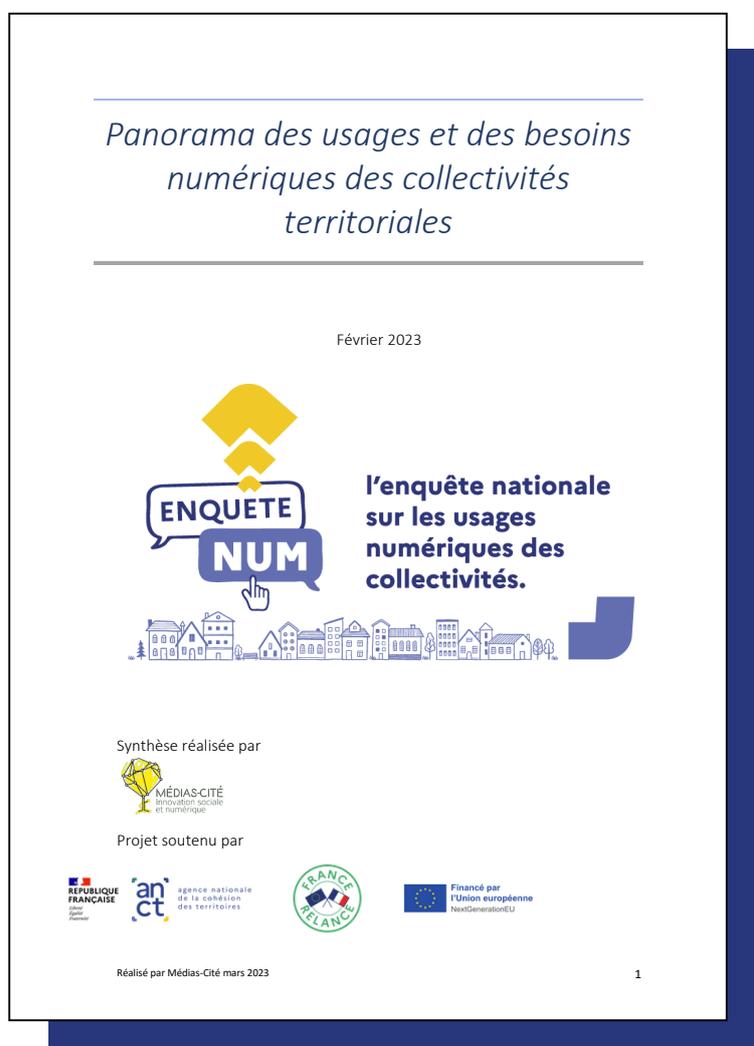
Pour cela, Médias-Cité propose des services numériques et des projets d'intérêt général tout en impulsant des projets innovants tel que Osinum.fr, un écosystème complet d'applications web open source et un accompagnement pour les besoins numériques.

[en savoir plus sur Médias-Cité](#)

[en savoir plus sur Osinum.fr](#)

# ANNEXES

## Synthèse de l'étude quantitative « Panorama des usages et des besoins numériques des collectivités territoriales » réalisée par Médias-Cité



P. 8

---

# *Panorama des usages et des besoins numériques des collectivités territoriales*

---

Février 2023



Synthèse réalisée par



Projet soutenu par



## Contexte

---

L'Incubateur des territoires et OSINUM Territoires, projet porté par Médias-Cité, ont réalisé un questionnaire diffusé sur les réseaux sociaux pour identifier les usages et les besoins numériques des collectivités territoriales en ciblant plus particulièrement les petites collectivités de moins de 5000 habitants.

### **Objectif : proposer des solutions adaptées aux collectivités**

*« Le caractère parfois trop standard des solutions logicielles proposées par les prestataires, auquel peut s'ajouter leur manque d'interopérabilité, ne permet pas de prendre en compte la particularité et la singularité des besoins des collectivités. En outre (...), le niveau d'expertise sur le numérique serait souvent insuffisant au sein des petites et moyennes collectivités pour pouvoir instaurer un dialogue gagnant-gagnant avec les opérateurs privés de services numériques. » Source CNFPT<sup>1</sup>*

Le questionnaire a été diffusé, sur les réseaux sociaux et les sites internet<sup>2</sup>, d'octobre 2022 à janvier 2023 autour de 4 axes :

- Typologie de collectivités
- Équipement numérique
- Vos usages numériques en situation de télétravail, dans les tâches professionnelles quotidiennes (mail, visioconférence,...)
- Les connaissances et besoin d'accompagnement sur les usages numériques : RGPD, Open Data, outils collaboratifs

Quelque 336 répondants<sup>3</sup> plus tard, nous rendons compte de la tendance au niveau des usages numériques des petites collectivités territoriales en France métropolitaine et outre-mer.

---

<sup>1</sup> <https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/15151-etudev6-compressé.pdf>

<sup>2</sup> LinkedIn, twitter, site de l'ANCT et site de Médias-Cité

<sup>3</sup> Les données sont accessibles en open data : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/enquete-num-enquete-nationale-sur-les-usages-numeriques-des-collectivites-territoriales/>

## PHOTOGRAPHIE D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE SUR SES USAGES NUMERIQUES <sup>4</sup>

---



**Je travaille dans une collectivité territoriale de moins de 5000 habitants.** Le numérique est piloté par un binôme : un élu et un agent.



**Mon équipement numérique est mis à disposition par mon employeur** mis à part mon smartphone. Je dispose d'une connexion filaire sur mon lieu de travail et d'une connexion wifi en télétravail.



**J'utilise le mail, je gère un seul agenda** et je n'ai pas d'annuaire de contact en ligne. Je publie sur le site des contenus, mise à jour d'agenda...



**J'ai des pratiques en ligne ancrées** comme la visioconférence, le partage de documents, l'écriture à plusieurs sur un même fichier.



**Je connais les enjeux du règlement général de la protection des données personnelles et ceux de l'open data.** Je souhaite être formé en priorité à l'open data, les pratiques collaboratives et l'open source et dans une moindre mesure sur le RGPD.



**J'ai une bonne connaissance du lieu de stockage de mes données** : sur un disque dur ou sur un serveur distant.

---

<sup>4</sup> Réalisé à partir des 336 réponses du questionnaire, avec une mise en exergue des réponses les plus données.

## Table des matières

---

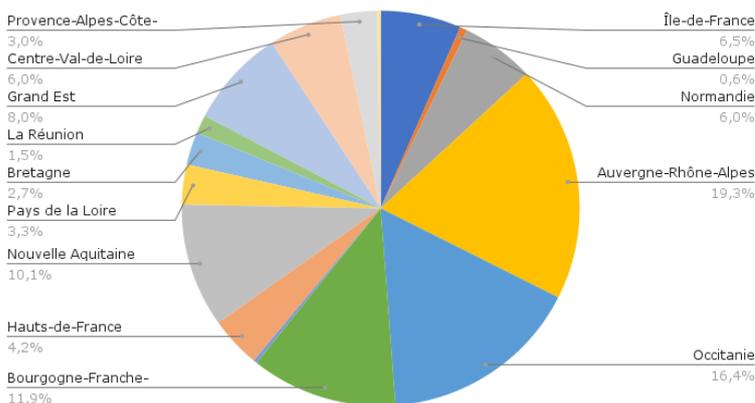
<b>Contexte</b> .....	<b>2</b>
<b>PHOTOGRAPHIE D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE SUR SES USAGES NUMERIQUES</b> .	<b>3</b>
<b>Synthèse des principaux usages numériques d'une collectivité</b> .....	<b>5</b>
<b>Qui a répondu ?</b> .....	<b>5</b>
<b>Les équipements numériques</b> .....	<b>7</b>
<b>Le télétravail</b> .....	<b>9</b>
<b>Où sont les données ?</b> .....	<b>10</b>
<b>Les usages professionnels</b> .....	<b>12</b>
<b>Les mails</b> .....	<b>12</b>
<b>La visioconférence</b> .....	<b>13</b>
<b>L'administration d'un site</b> .....	<b>13</b>
<b>Agenda</b> .....	<b>14</b>
<b>La gestion des contacts</b> .....	<b>14</b>
<b>La collaboration en ligne</b> .....	<b>14</b>
<b>La collaboration en ligne</b> .....	<b>15</b>
<b>Les besoins d'accompagnement sur les enjeux numériques</b> .....	<b>17</b>
<b>Usages #1 : collaboration en ligne</b> .....	<b>18</b>
<b>Usages #2 : les enjeux liés à l'ouverture des données publiques (open data)</b> .....	<b>18</b>
<b>Quelles formations souhaitez-vous suivre sur le numérique ?</b> .....	<b>19</b>
<b>EQUIPE PROJET</b> .....	<b>20</b>
<b>L'incubateur des Territoires</b> .....	<b>20</b>
<b>Médias-Cité, Porteur du projet OSINUM Territoires</b> .....	<b>22</b>
<b>Présentation d'OSINUM Territoires</b> .....	<b>22</b>

# Synthèse des principaux usages numériques d'une collectivité

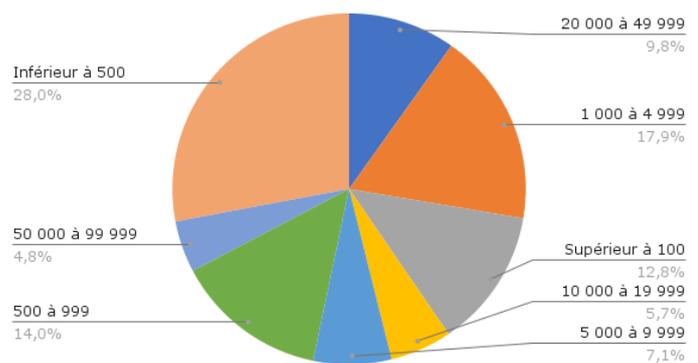
## Qui a répondu ?

Les collectivités de moins de 5000 habitants ont le plus participé à ce questionnaire, à plus de 73% et à l'échelle de la métropole et des outre-mers. Ces collectivités sont les structures ciblées par la communication réalisée sur les réseaux sociaux et sur les sites.

De quelle région est issue votre collectivité ?



Combien d'habitants compte votre collectivité ?



Le questionnaire est rempli **en majorité par des agents et des élus qui n'ont pas en charge le numérique** spécifiquement même si nous avons des conseillers numériques, des agents et élus dédiés au numérique. Dans les commentaires, les personnes en charge de l'inclusion numérique et la relation aux usagers sont bien représentées. Certains répondants paraissent démunis par manque de moyens sur la question numérique :

*« Maire d'un village rural de 60 personnes. Pas d'engagements avec le numérique puisque pas de moyens. »*

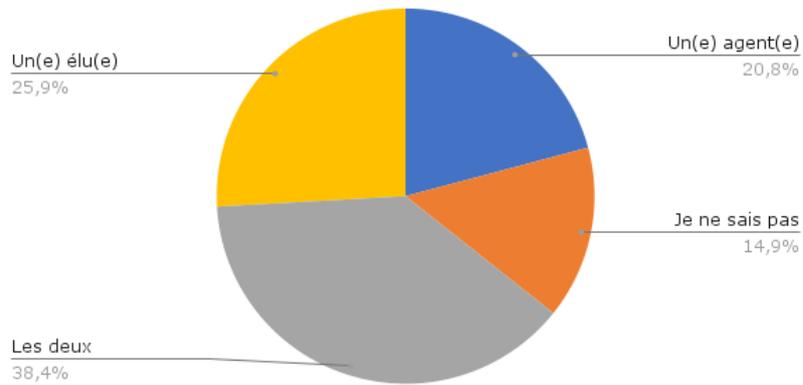
*Source questionnaire*

*« Par manque de temps, nous n'avons pas encore de projet numérique sur notre commune. Nous ne disposons pas de site internet et ne sommes pas présents sur les réseaux sociaux. »*

*Source questionnaire -communes de moins de 500 habitants*

Les projets numériques sont autant pilotés par des agents que des élus.

Qui pilote les projets numériques au sein de votre collectivité ?



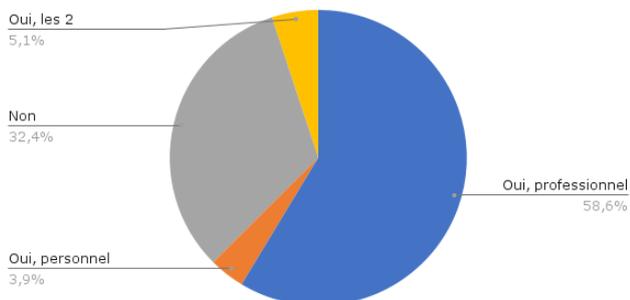
Ils font appel à 39% à un prestataire externe numérique (syndicats mixtes, sociétés coopératives d'intérêt collectif -SCIC-, sociétés d'informatique, associations). Ils privilégient une **gestion des projets numériques en interne**.

## Les équipements numériques

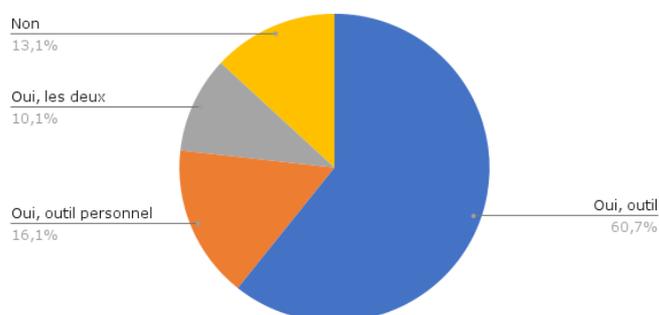
« Elu dans un village, il n'y a pas de gestion informatique centralisé. Chacun doit utiliser son matériel personnel. Il n'y a aucune directive départementale ou nationale pour nous encadrer. »  
Source questionnaire – Commune de 500 à 999 habitants

Les ordinateurs mis à disposition par la collectivité sont autant des ordinateurs fixes que des ordinateurs portables.

Disposez vous dans l'exercice de vos fonctions d'un ordinateur fixe ? Outil professionnel et/ou personnel

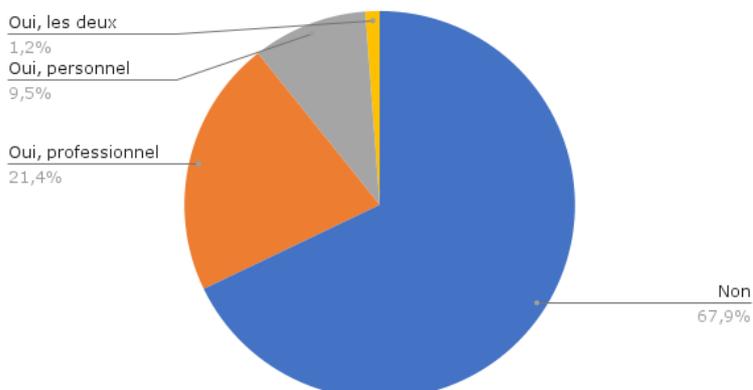


Disposez-vous d'un ordinateurs portable? Outil professionnel et /ou personnel



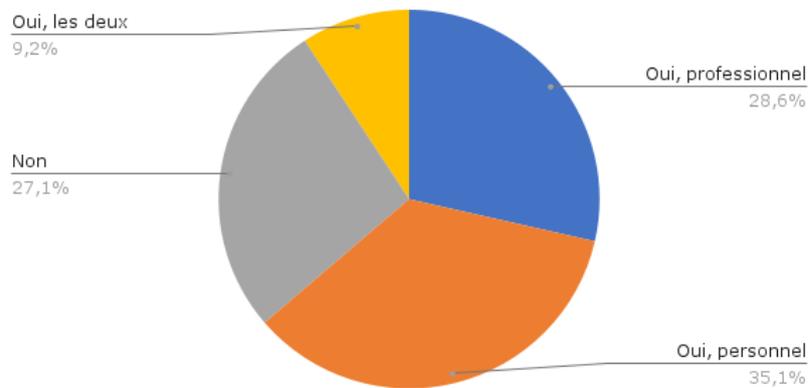
La tablette est un outil professionnel marginal, seulement 21% en dispose au niveau professionnel.

Disposez-vous d'une tablette au niveau professionnel?



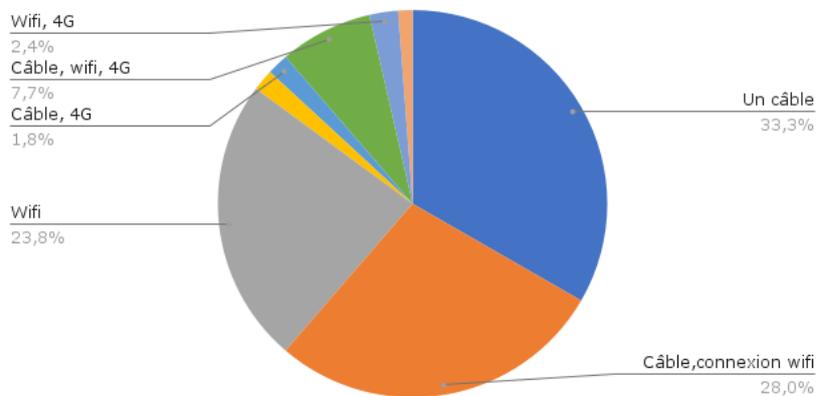
Le smartphone est majoritairement un équipement personnel, 35% contre 28% de répondants qui sont équipés par leur employeur.

### Disposez vous dans l'exercice de vos fonctions d'un smartphone ?



La connexion sur le lieu de travail se répartit entre une connexion filaire, wifi ou un mix des 2.

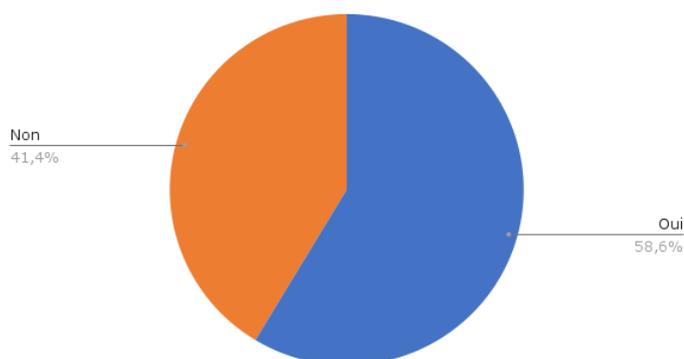
### Sur votre lieu de travail, vous êtes connecté à internet via...



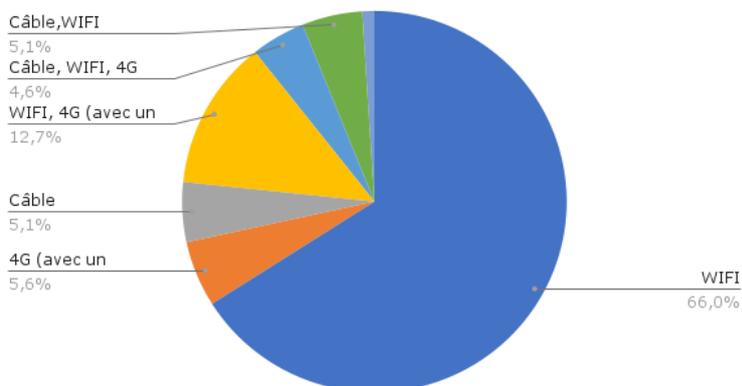
## Le télétravail

Les répondants télétravaillent à plus de 58%. Il se connectent en majorité avec le wifi et l'équipement personnel représente environ 25% des outils utilisés lors de travail à domicile.

Vous arrive-t-il de télétravailler ?

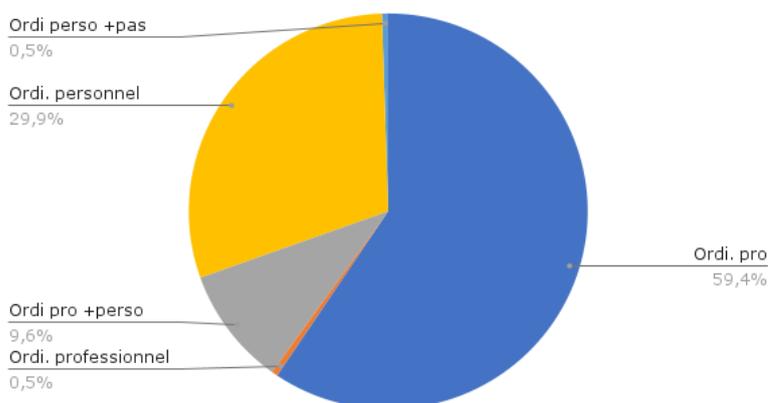


En télétravail, vous vous connectez à internet via...



Les télétravailleurs travaillent à plus de 59% sur un ordinateur mis à disposition par leur employeur. On relève que plus de 40% des répondants travaillent sur un ordinateur personnel. On peut poser la question sur l'accès en toute sécurité aux données, fichiers de la collectivité depuis des outils relevant de la sphère personnelle.

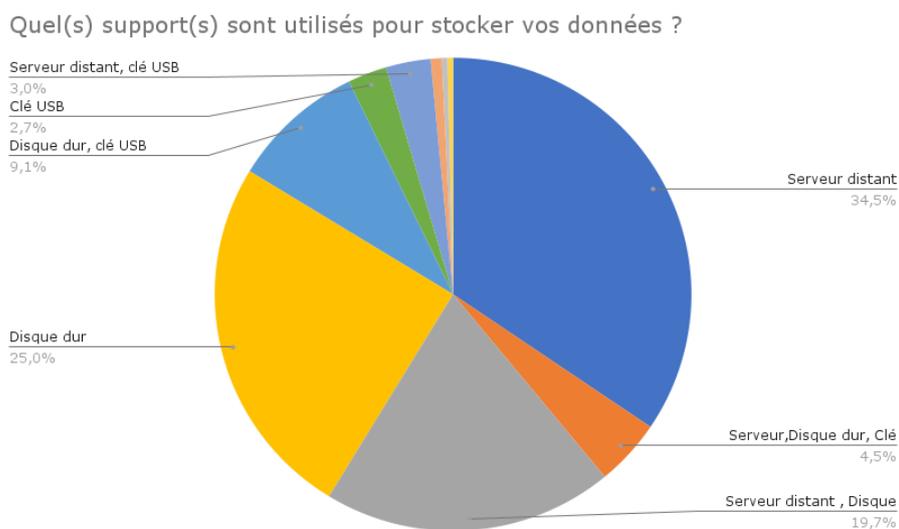
En télétravail, vous travaillez à partir de...



## Où sont les données ?

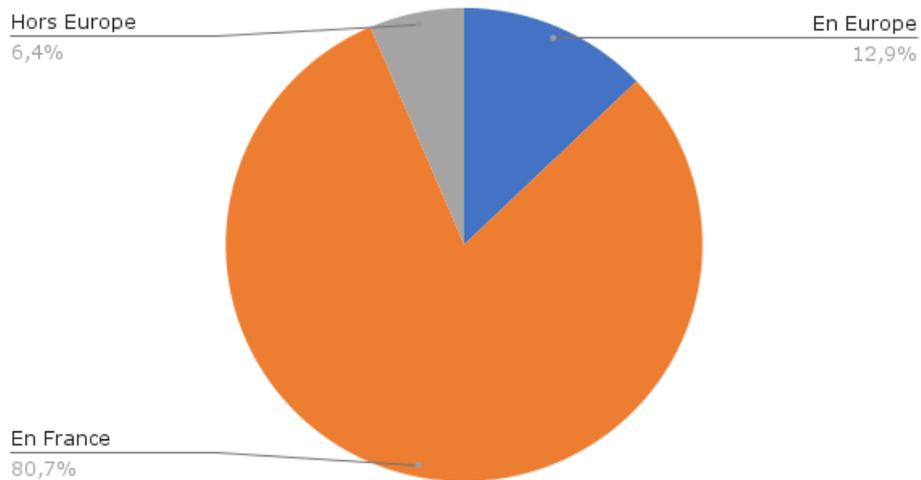
« Les processus de sauvegarde sont différents selon les logiciels. Certains logiciels sont en ligne donc la sauvegarde est à la charge de l'éditeur d'autres sont hébergés en local à la mairie. La bureautique et les logiciels compta paye finances sont sauvegardés à la mairie sur un NAS avec une double réplication sur un serveur de la mairie. Le NAS et le serveur sont en mairie. Nous n'avons pas d'informaticien(ne) en mairie. » Source questionnaire – Commune de 1000 à 4999 habitants

A cette question, **34% des répondants indiquent que les données sont sur un serveur distant et 25% sur un disque dur.** On note que la clé USB apparaît dans 15% des réponses soit comme unique solution de sauvegarde ou sinon couplée avec d'autres solutions (disque dur, serveur distant). On peut s'interroger sur le cryptage de cette clé et la nature des données enregistrées dessus. La question de la sécurité est de nouveau à traiter. On soulève les mêmes interrogations avec le disque dur.



Les données sont majoritairement, à plus de 80% hébergées en France. Un effort sur la connaissance de la réglementation et des offres disponibles est à mettre en place car 6% des collectivités interrogées ont leurs données hors Europe.

### Selon vous, où vos données sont-elles stockées ?



## Les usages professionnels

---

« Grosses difficultés du collaboratif que nous cherchons à résoudre :

- 1 seul serveur non partagé avec les sites distants
- outil collaboratif élus/agents et entre agents : Google Drive...

Besoin de centralisation des outils et de formation interne, peut être vers outil de type Nextcloud » Source questionnaire – Commune de 1000 à 4999 habitants

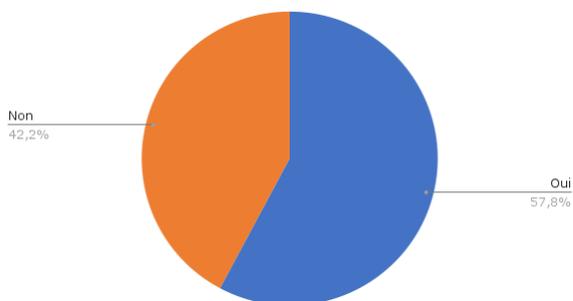
### Les mails

---

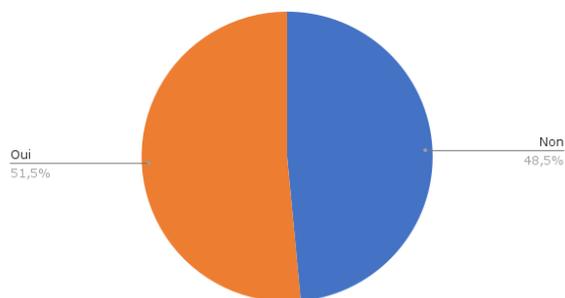
99% des répondants utilisent les mails (expédition et réception). **50% gèrent plusieurs boîtes mails.** On constate que 50% des répondants ne disposent pas d'adresse email personnalisée.

« J'ai une adresse mail perso avec un nom de domaine perso qui n'est pas celui de la mairie. Je suis adjointe au maire. » Commune de 1000 à 4999 habitants

Avez-vous une adresse email personnalisée

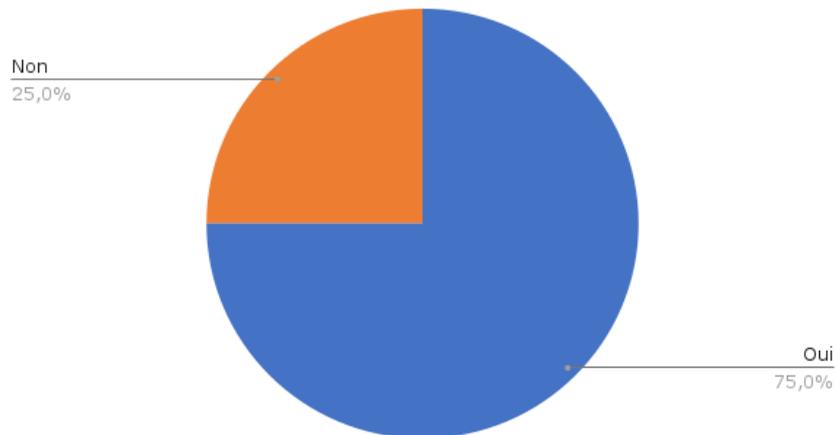


Gérez-vous plusieurs adresses email ?



L'usage de la visioconférence est bien ancré avec plus de 75% de répondants qui communiquent par visio.

Communiquez-vous par visioconférence ?

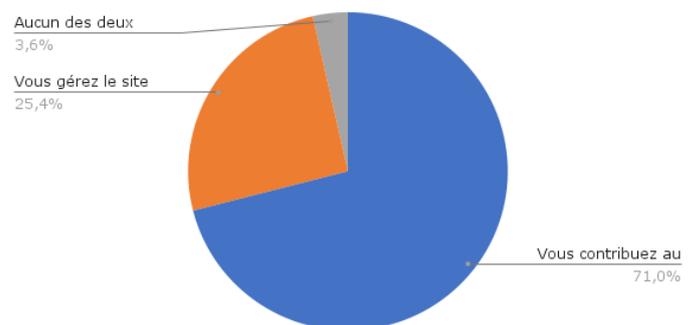


50% des répondants administrent directement un site, ce qui démontre un bon niveau d'usages sur la contribution et dans une moindre mesure sur la gestion c'est-à-dire le volet plus et (hébergement...)

Administrez-vous un site internet ?



Vous contribuez ou vous gérez le site de la collectivité ?

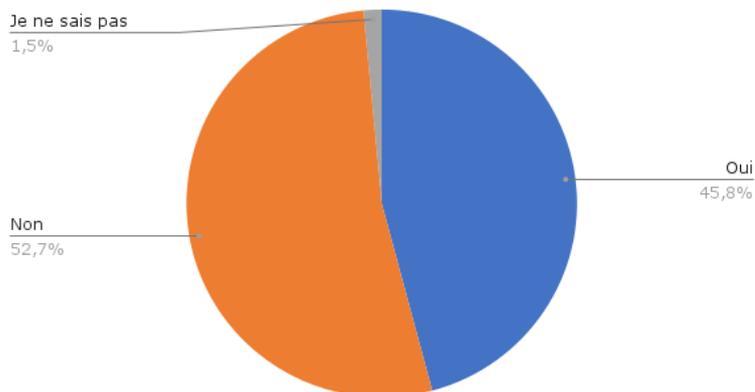


## Agenda

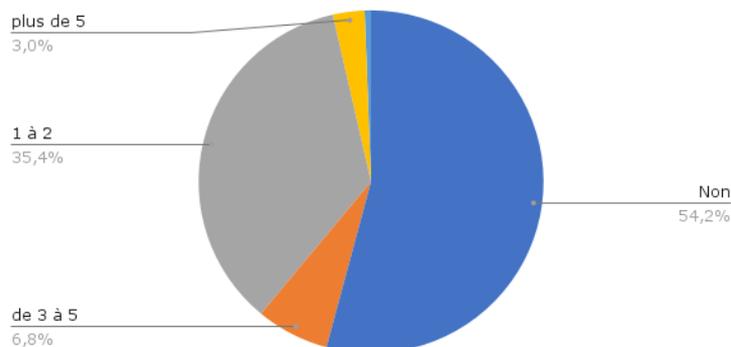
---

L'usage d'un agenda en ligne n'est pas majoritaire, seulement 46% en disposent. Quand le répondant possède un agenda, 26% ont entre 1 et 2 agendas

### Utilisez-vous un agenda nominatif en ligne ?



### Gérez-vous plusieurs agendas ? (le vôtre, celui de votre service, de la mairie, du/de la maire)

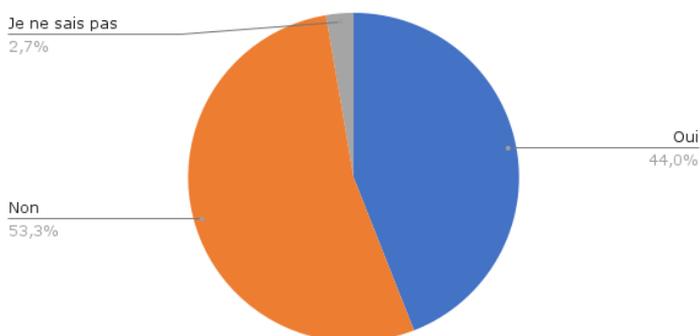


## La gestion des contacts

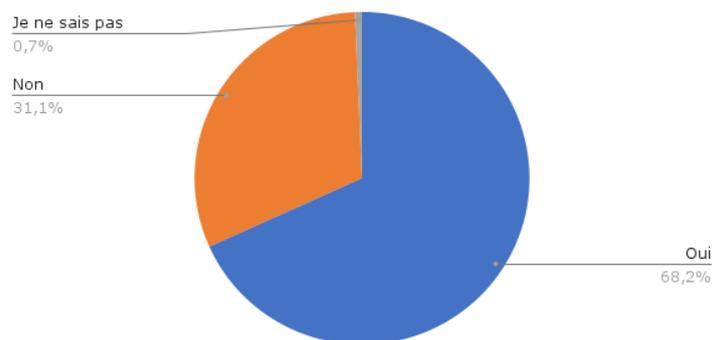
---

Les contacts sont gérés dans un annuaire en ligne pour 44% des répondants. L'usage n'est pas répandu. Cependant, quand l'annuaire en ligne il est partagé à plus de 68%.

### Utilisez-vous un annuaire ou répertoire de contacts en ligne ?



### Votre annuaire est-il partagé avec d'autres agents et/ou élus de la collectivité ?



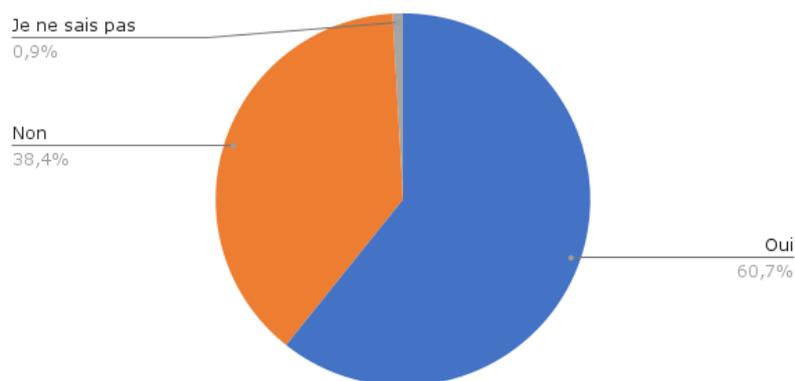
« Nous disposons d'un serveur partagé sur le cloud dont les fichiers sont synchronisés sur nos ordinateurs pour pouvoir y accéder avec ou sans connexion. Cet outil est un moyen très pratique pour disposer de nos documents lorsqu'il y a des soucis de connexion internet mais pose des limites en termes de collaboration car en cas de modification de fichier par deux personnes simultanément, la synchronisation crée un double fichier en conflit. Personnellement j'utilise Jitsi meet comme outil de visioconférence mais la collectivité a pris une licence zoom. » Source questionnaire- Commune entre 10000 et 15000 habitants

« Mes fichiers sont sur mon ordinateur, je suis la seule personne à y accéder. » Source questionnaire - Elu d'une commune de 500 à 999 habitants

« Utilisation d'une solution Nextcloud / Libreoffice Online pour l'édition collaborative, et de Jitsi Meet pour la visioconférence » Source questionnaire - Commune de 20000 à 49999 habitants

La collaboration en ligne est répandue avec plus de 60% des répondants ayant déjà collaboré en ligne.

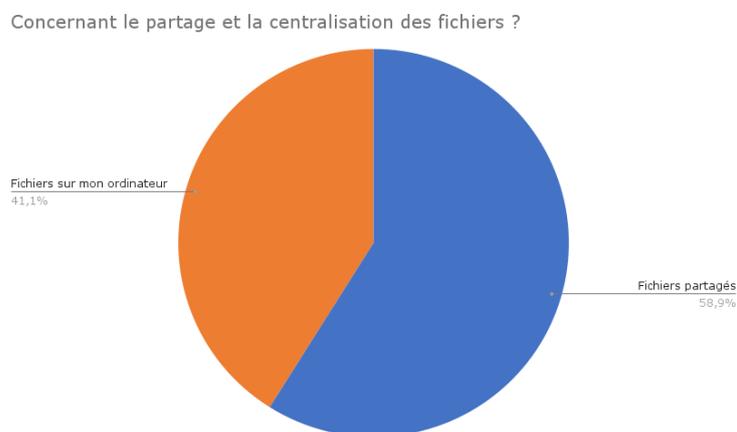
Vous arrive-t-il de collaborer à plusieurs sur un même document ?



Dans l'usage, **5% des répondants impriment** et font les corrections manuellement, 35% envoient le document en pièce-jointe dans un mail. Ces pratiques ne relèvent pas d'une collaboration en ligne d'une adaptation d'anciennes pratiques.



**Les fichiers** sont conservés sur les ordinateurs des répondants pour 41% d'entre eux et à plus de 59% ils **sont partagés**. Une majorité de répondants partagent leurs fichiers, mais la pratique de tout conserver sur son ordinateur reste forte malgré un risque réel de perdre tout son travail et le risque de failles de sécurité avec des données sensibles et/ou personnelles.



### FOCUS

*En octobre 2021, le CNFPT a réalisé une étude sur les impacts de la transition numérique sur les métiers de la fonction publique territoriale<sup>5</sup>.*

#### *LES ENJEUX ET IMPACTS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE :*

- Le déploiement des nouvelles technologies nécessite de nouveaux emplois-compétences et la professionnalisation des agents.*
- Le numérique conduit au développement des formes de travail à distance et à l'émergence de nouveaux lieux de conception et de fabrication de l'action publique.*

#### *LES ENJEUX ET IMPACTS DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE*

- Les obligations réglementaires de dématérialisation et d'open data obligent à revoir en profondeur les modes d'organisation, les process de travail inter-services et de décision (...). Elles nécessitent un besoin important d'accompagnement et de professionnalisation des agents.*
- Les collectivités sont appelées à avoir un rôle croissant en tant que régulatrices et garantes du respect des droits et libertés individuelles (désignation d'un délégué à la protection des données, adoption des mesures techniques et organisationnelles permettant de garantir une protection des données tout au long de leur cycle de vie...).*

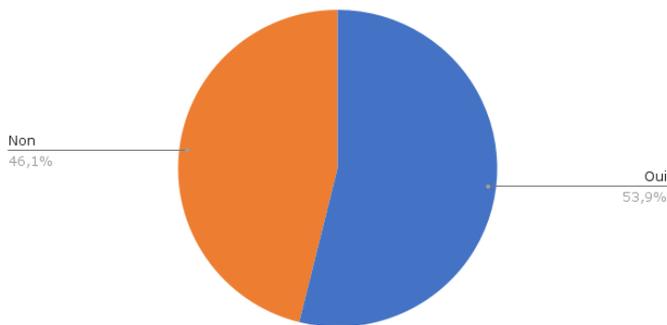
---

<sup>5</sup> <https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/15151-etudev6-compressé.pdf>

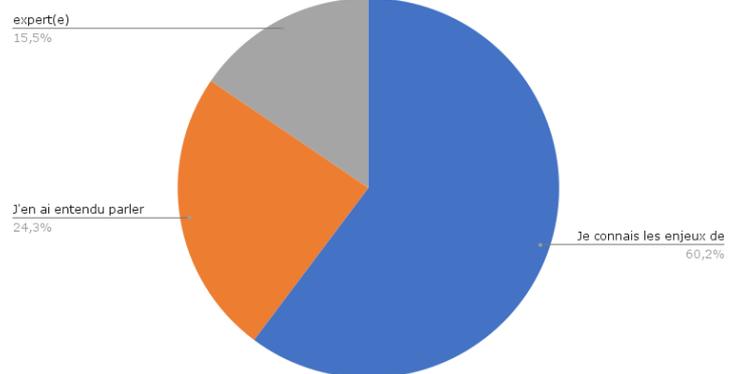
## Usages #1 : collaboration en ligne

54% des répondants connaissent les pratiques collaboratives. Dans la pratique, vu dans la partie précédente, les usages sont variés et ne recouvrent pas obligatoirement la notion de collaboration mais plus l'échange de documents par voie électronique.

Connaissez-vous les pratiques de la collaboration en ligne ?



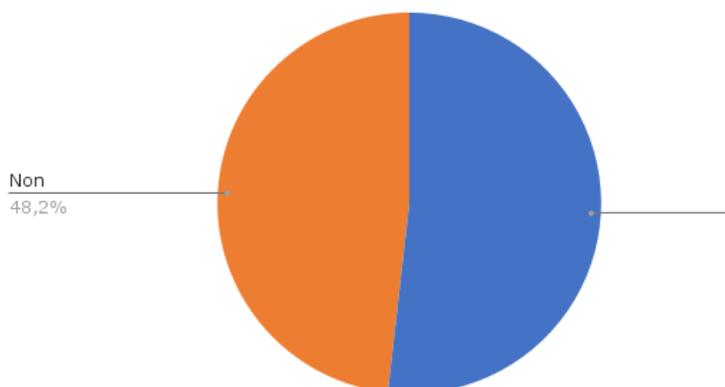
Connaissez-vous la collaboration en ligne



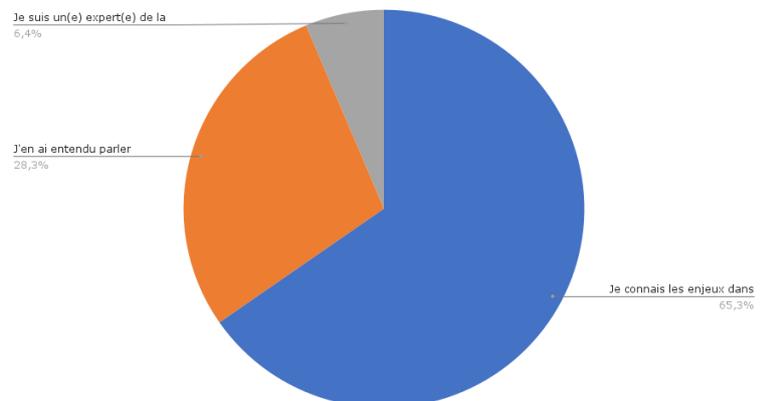
## Usages #2 : les enjeux liés à l'ouverture des données publiques (open data)

Sur l'open data la moitié des personnes interrogées connaissent mais on constate un besoin de formation.

Connaissez-vous les enjeux liés à l'ouverture des données ? (open data)



Pouvez-vous préciser ?



## Quelles formations souhaitez-vous suivre sur le numérique ?

---

La question a été posée sur 4 grands thèmes de compétences numériques :

- 1- Open Data : 64% souhaitent être formés
- 2- Pratiques collaboratives 61% souhaitent être formés
- 3- Open Source : 56 % souhaitent être formés
- 4- Règlement général de la protection des données personnelles : 43% souhaitent être formés

On note une volonté de formation sur des sujets précis. IL existe déjà des formations dispensées par le CNFPT, Open Data France. Une meilleure communication et/ adaptation des contenus sont à investiguer auprès des collectivités. En avril 2022, les personnes interrogées lors d'interview avaient remonté la difficulté pour trouver les bonnes formations. Ils préféreraient se former par eux-mêmes.

*« Globalement ne savent pas trop comment s'y prendre pour se renseigner, ni savoir ce que vaut un outil décrit/présenté (le plus simple reste de tester par soi-même) » – Source enquête OSINUM avril 2022*

# EQUIPE PROJET

---



L'incubateur des Territoires

---

L'Incubateur des Territoires<sup>6</sup> accompagne les collectivités territoriales et leurs partenaires dans la création et le passage à l'échelle de services publics numériques de qualité et à fort impact pour les usagers.

Plus largement, il facilite la mise en place de communs au service de la transformation numérique des territoires.

L'Incubateur des Territoires s'inscrit dans une double ambition :

- Faciliter et accompagner la transition numérique des territoires, particulièrement en zone rurale, de montagne, d'outre-mers ainsi qu'en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, en favorisant l'accès, le diagnostic, l'incubation et le déploiement de services numériques d'intérêt local ;
- Offrir des services publics numériques de qualité aux usagers respectant des critères en matière d'accessibilité, d'ergonomie (des services pensés avec et pour les utilisateurs finaux) et appliquant le principe "Dites-le nous une fois".

Comment répondre à cette ambition ?

1. Construire de nouveaux services publics numériques de territoires
  - Centrer les services publics numériques sur l'utilisateur
  - Monter des équipes interdisciplinaires pour résoudre les problèmes des usagers
  - Éviter le solutionnisme numérique
2. Impliquer les agents publics
  - Identifier avec les agents des problèmes rencontrés par des usagers au sein de leur collectivité
  - Rechercher et tester une solution à un problème en lien étroit avec les agents publics territoriaux

---

<sup>6</sup> <https://incubateur.anct.gouv.fr/a-propos>

- Former des agents et des élus à des approches d'intrapreneuriat, de design et d'innovation numérique.

### 3. Favoriser les mutualisations

- Identifier des problèmes communs entre territoires
- Favoriser une coopération inter-territoires et État-territoires
- Soutenir les démarches de mutualisation existantes
- Fournir des ressources pour accompagner le passage à l'échelle des communs numériques

Médias-Cité<sup>7</sup> est une coopérative d'intérêt collectif au service de l'inclusion numérique.

Médias-Cité a été créée en 1998, sous forme associative et s'est transformée en 2014 en Société Coopérative d'Intérêt Collectif en conservant ses valeurs et son projet : permettre aux citoyens, aux organisations et aux territoires de mieux saisir les opportunités offertes par le numérique et ainsi favoriser l'inclusion numérique de tous.

Pour cela, Médias-Cité propose des services numériques et des projets d'intérêt général tout en impulsant des projets innovants comme le projet OSINUM Territoires<sup>8</sup> soutenu par l'incubateur des Territoires.



## Présentation d'OSINUM Territoires

Le numérique s'invite dans tous les domaines des petites collectivités.

Il apporte avec lui des promesses de gain d'efficacité et de temps mais aussi de nombreuses interrogations avec, au centre, les thématiques telles que la souveraineté, la sécurité et la sobriété.

De nombreuses collectivités, par manque de ressources, se sont retrouvées à utiliser des outils qu'elles n'ont pas vraiment choisis ou utilisé de manière non optimale. Elles font face à des préoccupations concernant la souveraineté de leurs données, leur vulnérabilité face aux cyberattaques et souhaiteraient développer des pratiques plus vertueuses sur le plan éthique et climatique. De plus, elles peinent à trouver des informations fiables et désintéressées.

Des usages numériques vertueux peuvent apporter des solutions aux besoins des collectivités en conciliant l'efficacité, la souveraineté et la sobriété numérique. OSINUM Territoires est conçu en réponse à ces besoins. Il leur permet de choisir les outils qui conviennent à leurs attentes, et de se les approprier.

---

<sup>7</sup> <https://medias-cite.coop/>

<sup>8</sup> [Osinumterritoires.fr](https://osinumterritoires.fr)

OSINUM Territoires propose aux collectivités trois outils spécifiques : un outil d'autodiagnostic pour leur permettre de faire le point sur leurs usages, un catalogue pour choisir les outils qui correspondent le mieux à leurs besoins et des ressources de tout type de format pour les informer. Sans oublier l'accompagnement humain proposé par les conseillers OSINUM Territoires tout au long de leur transformation.

OSINUM Territoires, c'est aussi une communauté pour partager des expériences et des conseils.